

**REUNION**  
**DE**  
**QUARTIER**

**SACLAY**

**VAL D'ALBIAN**



**01** Introduction

**02** Intervention de la  
Gendarmerie

**03** État des rues, trottoirs et  
réseaux aériens

**04** Stationnement – parkings

**05** Circulation douce

**06** Sécurité – vidéoprotection

## Votre Comité de Quartier du Val d'Albian

Il est régi par une charte qui définit les rôles des comités de quartier

Son but principal : faire remonter aux élus les questionnements et suggestions des habitants autour du cadre de vie et travailler sur les principaux thèmes plébiscités par les habitants

### Sa démarche :

- Réaliser des enquêtes
- Mettre en place des groupes de travail auxquels participent des habitants volontaires et en relation avec les élus concernés
- Elaborer des propositions et les soumettre à la Municipalité
- Suivre l'avancement des réalisations et faire une restitution biannuelle aux habitants

## 4 groupes de travail majoritaires (14 thèmes proposés)

### 1. Circulation\* – état routes / trottoirs

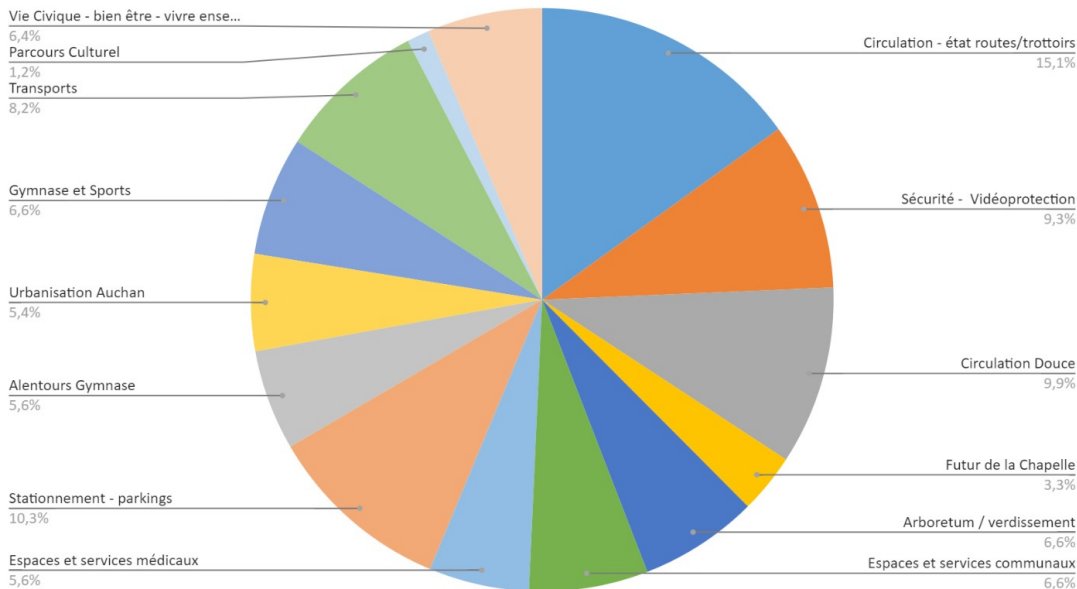
\* Circulation : ce thème fera l'objet d'un travail spécifique après le résultat de l'étude prévue par la Mairie en 2023

### 2. Stationnement - parkings

### 3. Circulation douce

### 4. Sécurité vidéoprotection

Répartition sujets (Q1)



**01** Introduction

**02** Intervention de la  
Gendarmerie

**03** État des rues, trottoirs et  
réseaux aériens

**04** Stationnement – parkings

**05** Circulation douce

**06** Sécurité – vidéoprotection

## Gendarmerie d'Orsay

## Groupe "Contact" / Brigade de proximité

- Adjudant Joachim MARCEAUX
- Sergent Chef Anne-Lise BAUDRY

## Contact

- 17 / Téléphone fixe
- 17 + Demander Gendarmerie Orsay / Portable
- 01 60 19 32 32 (Rue Nicolas Appert, 91400 Orsay)



**01** Introduction

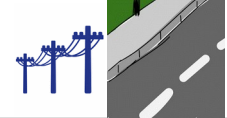
**02** Intervention de la  
Gendarmerie

**03** État des rues, trottoirs et  
réseaux aériens

**04** Stationnement – parkings

**05** Circulation douce

**06** Sécurité – vidéoprotection



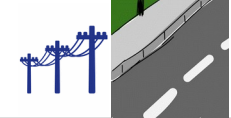
## Point 1 : État des rues et des trottoirs du VAL au 01/10/2022

70% des rues et trottoirs sont neufs, ou déjà refaits depuis 1995

20% des rues et trottoirs déjà refaits depuis 1995 mais présentant des zones dégradées et +/- affaissées

10% des rues et trottoirs non refaits depuis + de 25 ans , très déformés et à quelques endroits très dégradés et dangereux





## Point 1 : État des rues et des trottoirs au 01/10/2022

État des rues/trottoirs : Bon état



rue Curie

État des rues/trottoirs : Dégradés



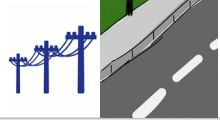
rue Voltaire



rue Voltaire



rue Voltaire



## Point 1 : État des réseaux aériens (téléphonique - électrique - fibre) (octobre 2022)

État réseaux encore aériens au 01/10/2022  
(60%)

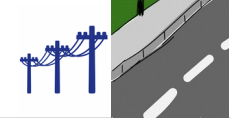
- Ampère + Curie (50%)
- Montesquieu, Renan, Corneille
- Diderot , Voltaire , Chateaubriand
- **Square Racine**, Massenet, Balzac



Réseaux enterrés au 01/10/2022  
(40 %)

- Émile Zola, Alphonse Daudet,
- Baudelaire, Victor Hugo, Pasteur,
- Villeras, Fénelon, Ronsard, Bossuet
- **Curie (50%)**





## Point 2 : Questions posées aux élus concernés (Novembre 2022)

### Etat des rues et trottoirs ?

#### 1- Dates construction rues // réfections/assainissement ?

- Rues neuves < 20 ans ? Refaites depuis 30/40 ans ?
- Rue non refaites > 30/40 ans

#### 3- Relation Mairie / CPS pour l'état des rues et trottoirs

- Quelles prérogatives Mairie / Compétence CPS ?
- Rue non refaites > 30/40 ans
- Choix des rues à reprendre / programme pluriannuel ?
- Critères de priorisation : danger, date dernière réfection, circulation, école, bus, déclivité ... )
- Comment les CQ (Val et Bourg) peuvent-ils soutenir/relayer les demandes de réfection à la CPS

#### 5 - En cas de constat / danger pour piétons, poussettes, vélos, voitures

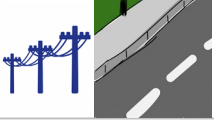
- Comment et à qui faire remonter l'information ?
- Comment suivre les suites données aux demandes ?

### Etat des réseaux encore aériens ?

#### 2- Dates de construction de ces réseaux et raisons de leur multiplicité / type de matériaux-poteaux employés ?

#### 4- Relations Mairie / concessionnaires réseaux

- Existence d'un programme d'enfouissement des réseaux
- Prérogatives de la commune : est-il possible de prévoir une intervention globale CPS/concessionnaires vs Rues et trottoirs ?

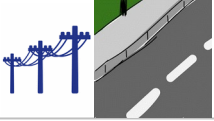


## Point 3 : Pistes de réflexion en cours au sein du CQV

**Au vu des réponses et informations attendues de la part des Élus/CPS**

**Objectif CQV / état des rues et trottoirs / réseaux aériens : donner de la visibilité aux habitants du VAL sur les prochains travaux programmés**

- **État des rues / trottoirs : traitement en priorité des zones déjà très dégradées /dangereuses**
- **Proposer et échanger avec les élus sur une liste de critères pris/à prendre en compte pour les programmes de réfection (partielle ou complète)**
- **Disposer d'un programme de réfection pluriannuel Mairie/CPS des rues / trottoirs - enfouissement des réseaux au Val d'Albian**
- **Organiser un dispositif de vigilance renforcée avec l'aide des habitants et remonter toute nouvelle zone de danger/dégradation**



## Point 3 : Rappels Entretien : Rues / Trottoirs / Caniveaux

### **A charge de chaque propriétaire**

**sur la totalité du trottoir longeant sa propriété  
y compris bateau /entrée de garage**

- 1 - Balayer
- 2 – Désherber
- 3 - Tailler (haie en limite propriété)
- 4 - Déneiger + Saler (bacs à sel mis à disposition par la CPS dans les rues)

**Attention : Ne pas utiliser de produits / désherbants nocifs pour la santé (article Le Saclaysien NOV DEC 2022 page 15 - arrêté municipal permanent Réf P.M. N°107/2022)**

### **A charge Mairie/CPS**

**Entretien structurel de :**

- 1 - Toutes les rues et pistes cyclables
- 2 - Tous les trottoirs et passages piétons
- 3 - Toutes les bordures de trottoirs
- 4 - Tous les caniveaux, avaloirs, grilles et bouches d'égouts

**Attention : Lorsque les dégradations proviennent de travaux réalisés par ou pour le compte de propriétaires privés => constat avant / après par la Police Municipale et prise en charge des réparations par le propriétaire / son entreprise**

**01** Introduction

**02** Intervention de la  
Gendarmerie

**03** État des rues, trottoirs et  
réseaux aériens

**04** Stationnement – parkings

**05** Circulation douce

**06** Sécurité – vidéoprotection



## Thèmes abordés

- 1\_ Parkings (voitures, bus et 2 roues)
- 2\_ Emplacements (bornes de recharge, handicapés, nouvelles places possibles)
- 3\_ Marquages au sol existant ou non, zones de stationnement au lieu de places
- 4\_ Civisme : encourager à rentrer sa voiture dans son allée, conserver sa place devant sa maison, stationnement sauvage, dangereux
- 5\_ Prise en compte de certains paramètres : taille des véhicules, nombre de véhicules par famille, nouvelles constructions, utilisation des garages



## Questions aux élus

### Urbanisme

- Définition d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Garage transformé en pièce d'habitation
- Le devenir de la chapelle et de son parking
- Utilisation des parkings couverts vides (HLM)

### Sécurité

- Le bateau et sa réglementation
- Stationnement aux intersections, passages piétons, verbalisation
- Stationnement alterné





## Actions à venir

Réalisation d'un état des lieux du stationnement au Val d'Albian

Recensement du nombre de places existantes

Référencement sur le plan de zonage\* du Val

Identification des marquages au sol, existants ou non

\* dans le **Plan Local d'Urbanisme**, on retrouve le **zonage** qui détermine deux informations clés :

- **Le détail des zones constructibles ou non dans une commune.** C'est la partie graphique du PLU, avec des cartes de la commune.

- **Les règles / droits à construire** sur chaque zone (type de de bâtiment, mesures, etc.).

**01** Introduction

**02** Intervention de la  
Gendarmerie

**03** État des rues, trottoirs et  
réseaux aériens

**04** Stationnement – parkings

**05** Circulation douce

**06** Sécurité – vidéoprotection



## Définition

Une voie de circulation douce est une voie terrestre ou fluviale, réservée à tous les modes de déplacement non motorisés et, sur terre , aux piétons, aux cyclistes, aux rollers/trottinettes, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers.

## Notre choix

Travail du groupe restreint aujourd'hui à la circulation vélo

## Notre fil directeur

- Etude d'un maillage de voies cyclables pour relier en toute sécurité les différentes communes alentour et la future gare de la ligne 18 au Christ
- Avoir un lieu convivial pour se retrouver autour « du vélo »



## Notre démarche

Cartographie de l'existant et du potentiel de création

Etat des lieux des voies cyclables à Saclay

Nos pistes d'étude

- création de voies cyclables
- sécurisation et sécurité des voies cyclables et création de parkings vélos
- mise à disposition de vélos à assistance électrique
- mise à disposition par la commune d'un local – un lieu de convivialité

# Cartographie de l'existant et potentiel création



## Légende

### TYPE D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE

- Vélos autorisés
- Voie verte - Voie verte en travaux
- Piste cyclable - Piste cyclable en travaux
- Bande cyclable - Bande cyclable en travaux
- Chemin d'exploitation
- Aménagement non spécifique au vélo - Aménagement non spécifique au vélo en travaux
- Zone de circulation apaisée

### EQUIPEMENT CYCLABLE

- Parc à vélos sécurisés
- Arrière de stationnement (2D emplacement alternatif)

### TRANSPORT EN COMMUN

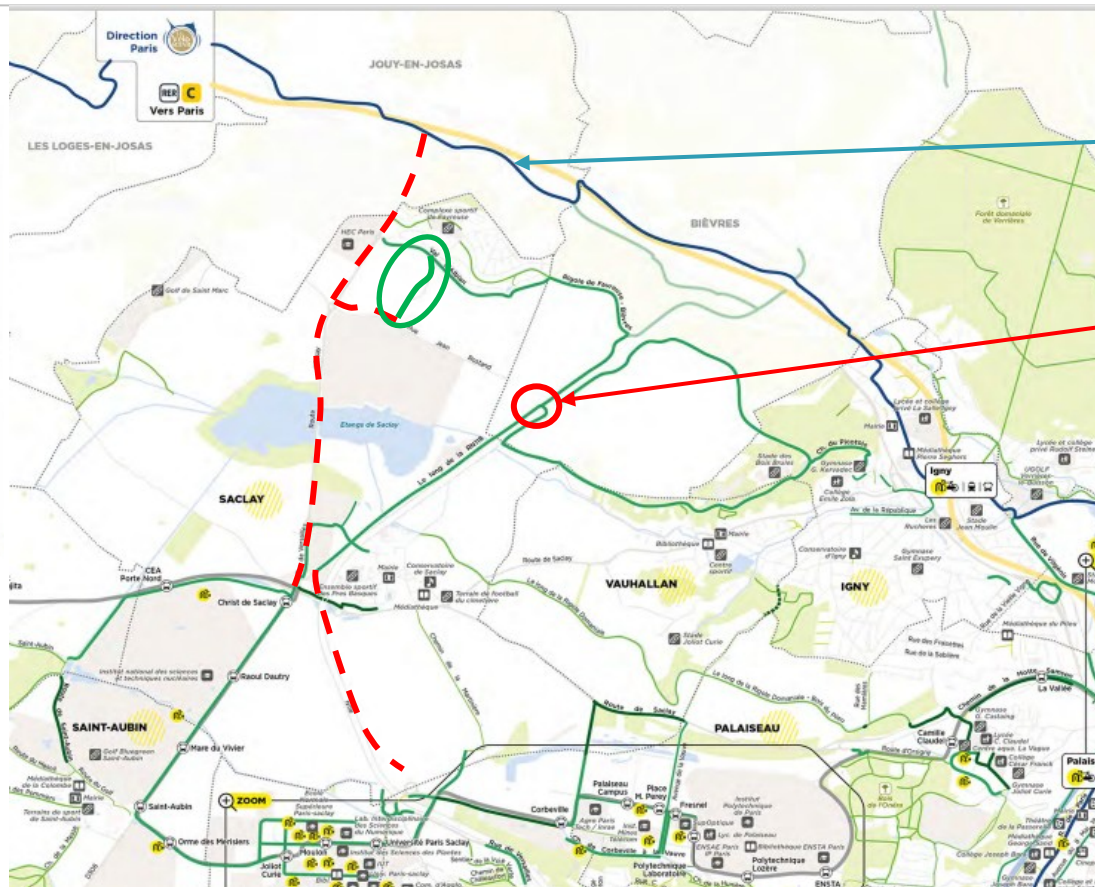
- Transport en commun en site propre
- RER B
- Vers Paris

### EQUIPEMENT

- Administration
- Ecole maternelle, primaire
- Collège, lycée
- Centre commercial
- Centre sportif
- Bibliothèque, médiathèque
- Salle de spectacle
- Cinéma
- Commerciales, école de musique
- Tourisme
- Parc, bois

### SIGNALÉTIQUE

- Voie verte: route réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des vélos et des cavaliers.
- Bande ou piste cyclable obligatoire (débüt et fin).
- Bande ou piste cyclable conseillée (débüt et fin).
- Any système: dédies aux piétons. Ils y sont interdits, sur tous les véhicules sauf les bicyclettes. Les vélos et tous les véhicules autorisés à circuler doivent utiliser leur voie. Sur les véhicules motorisés, à la demande infirme de la zone sont autorisés à circuler à l'arrêt de jour.
- Zone de rencontre: ouverte à tous les modes de transports. Toutefois, les vélos ont la priorité sur tous à l'exception des trottinettes. La vitesse est limitée à 20km/h.
- Double sens cyclable: voir à double sens pour les cycles et à sens unique pour les autres véhicules.
- Planocycle: directionnel d'autorisation conditionnelle de franchissement pour cycles: autorisation de dépasser le feu rouge, en créant le passage aux piétons et aux véhicules qui bénéficient de leur vert.
- Accès interdit aux cycles.



Véloscénie de Paris ND au Mt St Michel

Y a-t-il des actions en cours de la Mairie ?

Piste cyclable existante

Piste cyclable créée suite étude CQV

Piste cyclable à créer

Zone dangereuse pour la circulation douce



## Pistes cyclables à Saclay 25 kms de pistes

- Certaines en mauvais état (risque de crevaisons, de chutes,...); revêtement très abîmé par les racines des arbres ou par la dégradation humaine
- Entretien des pistes à mieux planifier : végétation empiète sur la piste → risque de collision
- La portion de piste cyclable vers la station BP est à la charge de la SIAVB (jouxte la rigole)
- Majorité des pistes en bitume et stabilisé (piste vers le CePr au sortir du Val)

## Chemins mixtes à Saclay 45 kms de chemins mixtes

empruntés par les vélos et les piétons



## Les voies cyclables

- Prolongement jusqu'au Rond point de Viltain de la piste (en sortie du Val vers CePr)
- Création piste cyclable (le long D446) vers la future gare du Christ et vers Jouy (jusqu'au pont des Loges ou la Véloscénie ?)
- Remise en état de la piste cyclable le long de la 118 du Christ vers Orsay

## Sécurisation, sécurité et parkings vélos

- Sécurisation du tronçon piste 118 entre la rue Jean Rostand et l'entrée Sodextra, du passage sous 118 et de l'accès 118 vers Paris
- Planning de taille végétation sur les voies cyclables à ajuster et intervention si dégradation
- Vigilance des propriétaires de chiens sur les voies cyclables et des cyclistes
- Râteliers abrités pour vélos au Val (J. Moreau et/ou parvis des écoles, ...) et stationnement vélo sécurisé à la gare de Vauboyen



### Mise à disposition de vélos à assistance électrique - VAE Zoov sur Paris Saclay

- Localisation au Val : Gymnase rénové ? Parvis Jeanne Moreau ? parvis des écoles ?
- À la gare de Vauboyen  
à noter la location de vélos à assistance électrique sur le parvis HEC - station Zoov

### Mise à disposition par la commune d'un local – un lieu de convivialité

- Pour réparer son vélo
- Pour s'entre-aider dans la réparation et l'entretien des vélos
- Pour se retrouver et échanger sur les pratiques du vélo, les bons plans et les randos vélo



**01** Introduction

**02** Intervention de la  
Gendarmerie

**03** État des rues, trottoirs et  
réseaux aériens

**04** Stationnement – parkings

**05** Circulation douce

**06** Sécurité – vidéoprotection

- **Projet municipal d'installation de caméras, visant à diminuer les atteintes aux biens et aux personnes, et permettant des investigations a posteriori**
- **Point local de visualisation en mairie (Gendarmerie)**
- **Visualisation distante non privilégiée**
- **Pas pour verbalisation (infractions au code de la route)**
- **Aucune visualisation en direct (pas de personnel derrière un écran)**
- **Etude en cours (Chef PM)**

## Évaluer les Besoins & Attentes

## Pistes d'exploration

- Réseaux (alimentation, flux, etc.)
- Géographie (implantation)
- Enregistrement (24/7, sur évènements)
- Autres propositions (sauf invariants décrits ci-avant)

## Dépendance

- ST pour transmission données techniques (électricité, etc.)



## Merci pour votre attention

**N'hésitez à venir nous rejoindre** au sein du  
Comité de Quartier du Val d'Albian

**Nous avons besoin de vous,  
de vos idées et propositions  
pour alimenter nos réflexions  
et nos suggestions constructives**

